

**DEMANDE D'ATTRIBUTION
DE QUANTITES DE REFERENCES LAITIERES SUPPLEMENTAIRES
AU TITRE DE LA RESERVE DEPARTEMENTALE**

A adresser **avant le 31 JUILLET 2009**

UNIQUEMENT à la D.D.E.A., délai de rigueur

82, rue du commandant Hugueny - BP 2087 - 52903 CHAUMONT CEDEX 9

(pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mmes Annick CLERC au 03 25 30 73 47 ou Catherine SALACH au 03.25.30.73.50)

QUI PEUT BENEFICIER DE CETTE ATTRIBUTION DE QUOTAS ?

- **catégorie 1** : les jeunes agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, installés après le 1^{er} avril 2004
 - **catégorie 2** : les producteurs âgés de moins de 65 ans(*) (nés après le 31 décembre 1943) pour lesquels l'attribution d'une quantité de référence supplémentaire permet de contribuer à la rentabilité de leur exploitation
- (*) conditions d'admissibilité

(en Haute Marne, au vu du PAD en vigueur, seuls les chefs d'exploitations et conjoint(e) âgés de moins de 60 ans seront prioritaires.

Les producteurs appartenant à l'une de ces catégories peuvent formuler une demande d'attribution de référence complémentaire sachant que pour ajuster les demandes avec les volumes disponibles, une sélection sera opérée entre les candidats sur la base de modalités définies par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.

***Seuls les producteurs dont
le coefficient P.A.D. est inférieur au seuil de 70 %
pourront être éligibles***

Ils devront également avoir un taux d'utilisation de leur référence au minimum de 95 % en moyenne sur les campagnes 2007/2008 et 2008/2009, et d'autre part, être aux normes ou avoir déposé à la D.D.E.A. avant le 30 juin 2007 un dossier complet de mise aux normes « PMPOA » et être adhérent à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage.

Attention, **les exploitations où un JA a bénéficié d'une attribution** sur la même campagne au titre de son installation sont exclues de ce dispositif.

Si le nombre des demandes déposées excède les disponibilités de la réserve à répartir, ces volumes seront alors réservés aux producteurs disposant des coefficients structurels les plus faibles (PAD).

Coller une étiquette "Dossier PAC 2009", merci

Nom, Prénom
et Date de
Naissance de
chacun des
associés et
des autres
personnes
travaillant sur
l'exploitation **A**
MENTIONNER
dans le
tableau de la
Page 2.)

Bénéficiaire D.J.A. depuis moins de 5 ans : oui non Si oui, date d'installation :

Adhérent à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage? oui non

Inscription au PMPOA 2 : Dossier complet déposé avant le 30 juin 2007 oui non

